

The Committee adopted, by forty-two votes to none, with no abstentions, the resolution submitted by the Secretary-General (document A/383/Rev. 1).

The Committee rejected, by nineteen votes to five, with fifteen abstentions the Belgian proposal for the addition of an explanatory footnote to the above resolution.

The meeting rose at 1.36 p.m.

## EIGHTY-SECOND MEETING

Held at Lake Success, New York, on Thursday, 30 October 1947, at 3 p.m.

Chairman : Justice Sir Fazl ALI (India).

### 55. Budget estimates for 1948 : Geneva estimates ; report of the Advisory Committee (document A/336/Add. 1)

At the suggestion of Mr. PRICE (Assistant Secretary-General in charge of Administrative and Financial Services), the Committee agreed to defer consideration of the report until the Secretariat had had an opportunity of studying it.

### 56. Working of the Secretariat of the United Nations under Chapter XV of the Charter (documents A/C.5/167 and A/C.5/167/Add. 1)

Mr. HEYWARD (Australia) pointed out that the principal idea was contained in Mr. Evatt's Note<sup>1</sup>. In the economic and social fields of work of the United Nations the very complicated inter-relationships required that the facts needed as a basis of consideration should be supplied by the Secretariat. It was the normal function of an international secretariat to report the facts needed by the policy-making bodies.

A report by such a secretariat had quite a different standing from an analysis submitted by a single delegation. It provided an agreed basis from which decisions of policy might proceed.

The principle had been accepted in the Second Committee in connection with the submission of a general report on the world economic situation to the sessions of the Economic and Social Council. The preparation of substantive, and not merely formal, documentation made for a more informed discussion of policy in the Council and its commissions.

The Second Committee had adopted a draft resolution under which the General Assembly

<sup>1</sup> Documents A/C.5/167 and A/C.5/167/Add. 1.

La Commission adopte, à l'unanimité des quarante-deux membres présents, la résolution présentée par le Secrétaire général (document A/383/Rev. 1).

La Commission rejette, par dix-neuf voix contre cinq, et quinze abstentions, la proposition belge visant à ajouter à la dite résolution une note explicative en bas de page.

La séance est levée à 13 h. 36.

## QUATRE-VINGT-DEUXIÈME SÉANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le jeudi 30 octobre 1947, à 15 heures.

Président : Sir Fazl ALI (Inde).

### 55. Prévisions de dépenses pour l'exercice financier 1948 : Prévisions pour le bureau de Genève ; rapport du Comité consultatif (document A/336/Add. 1)

Adoptant la suggestion de M. PRICE (Secrétaire général adjoint chargé des Services administratifs et financiers), la Commission accepte de remettre l'examen du rapport jusqu'à ce que le Secrétariat ait eu l'occasion de l'étudier.

### 56. Fonctionnement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aux termes du Chapitre XV de la Charte (documents A/C. 5/167 et A/C. 5/167/Add. 1)

M. HEYWARD (Australie) fait remarquer que l'idée principale est contenue dans la note de M. Evatt<sup>1</sup>. Étant donné les relations très complexes qui existent dans le domaine de l'activité économique et sociale de l'Organisation des Nations Unies, il serait nécessaire que le Secrétariat fournisse les données destinées à servir de base aux études. C'est la fonction normale d'un secrétariat international que de fournir aux organes directeurs tous les éléments de jugement dont ils ont besoin.

Un rapport fourni par un secrétariat de cette nature jouit d'une autorité toute différente de celle d'une analyse présentée par une délégation particulière. Il constitue une base reconnue sur laquelle on peut fonder les décisions relatives à la politique à suivre.

Ce principe a été adopté par la Deuxième Commission à l'occasion de la présentation d'un rapport général sur la situation économique mondiale aux sessions du Conseil économique et social. La préparation d'une documentation portant sur le fond et non pas seulement la forme permet au Conseil et à ses Commissions de discuter la politique à suivre en meilleure connaissance de cause.

La Deuxième Commission a adopté un projet de résolution, aux termes de laquelle l'Assemblée

<sup>1</sup> Documents A/C.5/167 et A/C.5/167/Add. 1.

would request the Secretary-General to assist the Council and its subsidiary bodies by providing factual surveys and analyses of economic trends and conditions.

Furthermore, the General Assembly had adopted a resolution submitted by the Swedish delegation<sup>1</sup> looking to the fullest utilization of the services of the Secretariat, and recommending that the three Councils and their commissions, as well as the commissions appointed by the Assembly, should refrain from creating special committees or sub-committees until it had been ascertained that a particular task could not usefully be entrusted to the Secretariat.

His delegation had not proposed an additional resolution in the Fifth Committee. If the matter proved non-contentious, it would, he thought, suffice if the Secretariat stated that it accepted the general interpretation which had been presented.

Mr. PRICE (Assistant Secretary-General in charge of Administrative and Financial Services) assured the representative of Australia that he accepted the interpretation. The Secretariat would make every effort compatible with its resources to carry out the assignment. He doubted whether any budgetary implications were involved, but, if so, they would be reported to the Committee at a later stage.

Mr. CAMPOS (Brazil) initiated a discussion on Article 101 of the Charter, the provisions of which came within the scope of the Australian Note.

His delegation had, he remarked, touched on the general question of the internationalization of the Secretariat at an earlier meeting. The principle laid down in Article 101 was compatible with, and indeed conducive to, the pursuit of efficiency, but it was clear that the administration, as a whole, had shown little determination in correcting the geographically uneven distribution of the staff.

Statistical figures confirmed the presumption that certain groups in the Secretariat held the view that efficiency and administrative ability were concentrated in certain areas and countries, and that other countries should be content to pay their contributions and to secure a few minor posts for their nationals.

The statistics of the Bureau of Personnel were not comparable from period to period, but it appeared that on 31 July 1947 only 62 per cent of posts at headquarters were open to international distribution, and accordingly countries whose nationals spoke one of the working languages were favoured.

Geographical distribution at the Geneva office was even more unbalanced. On 31 August 1947, the staff of 177 persons comprised, apart from nationals of non-Member countries and stateless persons, only one employee from a country that was not over-represented.

In some cases the representation was inadequate both in number and in grading. Of six Peruvians in the Secretariat on 31 July 1947, all but one

générale inviterait le Secrétaire général à aider le Conseil et ses organes subsidiaires en leur fournissant des exposés de faits et des analyses des situations et des tendances économiques.

En outre, l'Assemblée générale a adopté une résolution, présentée par la délégation suédoise<sup>1</sup>, qui vise à utiliser au maximum les services du Secrétariat et qui recommande que les trois Conseils et leurs Commissions, ainsi que les Commissions nommées par l'Assemblée, s'abstiennent de créer des commissions ou des sous-commissions spéciales jusqu'à ce qu'il soit certain qu'une tâche donnée ne pourrait être utilement confiée au Secrétariat.

La délégation australienne n'a pas proposé de résolution supplémentaire à la Cinquième Commission. S'il s'avère que la question n'est pas controversée, il suffirait, estime M. Heyward, que le Secrétariat déclare accepter l'interprétation générale qui a été proposée.

M. PRICE (Secrétaire général adjoint chargé des Services administratifs et financiers) donne au représentant de l'Australie l'assurance qu'il accepte cette interprétation. Le Secrétariat fera tous les efforts compatibles avec ses ressources pour remplir cette mission. M. Price ne pense pas que cela comporte des répercussions budgétaires mais, si tel était le cas, celles-ci seraient portées à la connaissance de la Commission ultérieurement.

M. CAMPOS (Brésil) entame une discussion au sujet de l'article 101 de la Charte, dont les dispositions sont visées par la note australienne.

Il fait remarquer qu'à une séance précédente sa délégation a effleuré la question générale de la représentation des nationalités à l'intérieur du Secrétariat. Le principe énoncé à l'article 101 est compatible avec la recherche des plus hautes qualités de travail, et pousse même à cette recherche, mais il est manifeste que l'administration, dans l'ensemble, ne s'est montrée que peu décidée à corriger l'inégalité de la répartition géographique du personnel.

Les statistiques confirment l'hypothèse selon laquelle certains groupes du Secrétariat estiment que la puissance de travail et la compétence administrative sont concentrées dans certaines régions et dans certains pays, et que d'autres pays devraient se contenter de payer leurs contributions et de voir occuper par leurs ressortissants quelques postes d'importance secondaire.

Les statistiques du Service du personnel ne sont pas comparables d'une période à l'autre, mais il apparaît qu'au 31 juillet 1947, 62 pour cent seulement des postes du siège étaient ouverts à la répartition internationale et, en conséquence, les pays dont les ressortissants s'expriment dans l'une des langues de travail sont favorisés.

Au Bureau de Genève, la répartition géographique est encore moins équitable. Au 31 août 1947, l'effectif de 177 personnes comprenait, les ressortissants d'États non membres et les apatrides mis à part, un seul employé originaire d'un pays dont la représentation n'est pas excédentaire.

Dans certains cas, la représentation est insuffisante, au double point de vue du nombre et du classement. Sur six Péruviens employés par

<sup>1</sup> Document A/BUR/89.

<sup>1</sup> Document A/BUR/89.

were in grades 5 to 9. The converse applied to Norway, with twenty-six nationals of whom eleven were at grades 14 to 19.

He requested a further breakdown of the figures contained in document A/C.5/W.21 to show: (a) percentage contribution of each Member; (b) absolute number and percentage participation of its nationals in the Secretariat; (c) aggregate of salaries paid to the nationals of each country and percentage of such salaries in relation to total expenditure for salaries. The data in that document did not provide a summary of relative participation of Members as reflected in salary levels.

Some countries were clearly under-represented in relation to contributions:

	Percentage of contribution	Percentage of staff
Argentina .....	1.85	0.2
Colombia .....	0.37	0.17
India .....	3.95	0.4
South Africa .....	1.15	0.28
USSR .....	6.34	1.0

Nine countries were not represented in the Secretariat, while the Middle East was represented by only eight posts out of a total of 1,788 distributable posts on 31 July 1947.

Certain countries enjoyed excessive representation:

	Percentage of contribution	Percentage of staff	Percentage excess of staff quota over contribution quota
Belgium .....	1.35	2.5	85.1
Canada .....	3.2	5.8	81.0
Czechoslovakia ..	0.90	1.3	44.0
Denmark .....	0.79	1.00	26.5
France.....	6.0	8.5	41.6
Greece .....	0.17	0.61	258.0
Netherlands....	1.40	1.6	14.3
Norway .....	0.50	1.5	200.0
Poland .....	0.95	1.8	89.4
United States ..	39.89	50.0	25.2

(exclusive of posts filled on the basis of language qualifications).

Mr. Campos pointed out that twenty Latin-American Republics contributed an aggregate of 6.9 per cent of contributions and had 4.8 per cent of staff or 87 persons, whereas Canada with less than half that contribution had 103 nationals employed at headquarters. Similarly, France with a lower contribution than the Latin-American group, was represented by 152 persons (exclusive of linguists). He suggested that among the 1,249 applicants from Latin-American countries, it would have been possible to find as many efficient persons as had been provided by Canada and France.

The biased pattern of distribution, which was understandable in the initial stages, should have been corrected in the intervening period. That had not been done. Between 1 January 1947 and 31 July 1947, 277 appointments were made in

le Secrétariat au 31 juillet 1947, cinq étaient placés dans les classes 5 à 9. La Norvège se trouve dans un cas opposé, ayant vingt-six ressortissants dont onze se trouvent dans les classes 14 à 19.

M. CAMPOS demande un état encore plus détaillé des chiffres qui figurent dans le document A/C.5/W.21, de façon à montrer: a) le pourcentage de contribution de chaque État Membre; b) l'effectif total et le pourcentage de participation à l'effectif du Secrétariat des ressortissants de cet État; c) le total des traitements payés aux ressortissants de chaque pays et le pourcentage de ces traitements en fonction de la dépense totale au titre des traitements. Les données contenues dans ce document ne fournissent pas un état récapitulatif de la participation comparative des États Membres en fonction des échelons de traitement.

Certains pays ont une représentation manifestement déficitaire au regard de leur contribution:

	Pourcentage des contributions	Pourcentage du personnel
Argentine.....	1,85	0,2
Colombie .....	0,37	0,17
Inde .....	3,95	0,4
Afrique du Sud.....	1,15	0,28
URSS.....	6,34	1

Neuf pays ne sont pas représentés au Secrétariat, et le Moyen-Orient n'est représenté que par huit postes, alors qu'un total de 1.788 postes était à répartir au 31 juillet 1947.

Certains pays bénéficient d'une représentation trop forte:

	Pourcentage des contributions	Pourcentage du personnel	Excédent de pourcentage de personnel sur le pourcentage des contributions
Belgique .....	1,35	2,5	85,1
Canada .....	3,2	5,8	81
Tchécoslovaquie ..	0,9	1,3	44
Danemark .....	0,79	1	26,5
France .....	6	8,5	41,6
Grèce .....	0,17	0,61	258
Pays-Bas .....	1,4	1,6	14,3
Norvège .....	0,5	1,5	200
Pologne .....	0,95	1,8	89,4
Etats-Unis.....	39,89	50	25,2

(non compris les postes pourvus en fonction des connaissances linguistiques).

M. Campos signale que vingt républiques de l'Amérique latine versent au total 6,9 pour cent des contributions et comptent 4,8 pour cent du personnel, soit 87 personnes, alors que le Canada, dont la contribution est inférieure à la moitié de la leur, compte 103 ressortissants employés au siège. De même, la France, dont la contribution est inférieure à celle du groupe de l'Amérique latine, est représentée par 152 personnes (à l'exclusion des linguistes). Il estime que parmi les 1.249 candidats des pays de l'Amérique latine, il aurait été possible de trouver un nombre de personnes compétentes égal à celui que fournissent le Canada et la France.

Le mode de répartition non proportionnel, qui se comprenait au début, aurait dû être corrigé dans la suite. Il ne l'a pas été. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet 1947, on a procédé à 277 nominations dans les classes 5 à 19, 65,3 pour cent de ces

grades 5 to 19, of which 65.3 per cent went to nationals of the following countries which had been over-represented in December 1946 :

Belgium .....	5
Canada .....	12
Czechoslovakia .....	4
Denmark .....	3
France.....	17
Greece .....	3
Netherlands.....	10
Poland .....	9
United States .....	118
	<u>181</u>

Forty appointments had been made during that period in grades 16 to 19, of which 62.5 per cent went to nationals of the following countries, which had been over-represented in December 1946 :

Canada .....	1
Denmark .....	1
France.....	4
Greece .....	1
Netherlands.....	3
Norway .....	1
Poland .....	1
United States .....	13
	<u>25</u>

During the month of June 1947, 75 appointments were made to Headquarters distributed as follows :

United States .....	35
France.....	8
Belgium .....	7
Poland .....	3
Canada .....	1
Czechoslovakia .....	1
Denmark .....	1
	<u>25</u>

Mr. Campos referred to the disappointing results of the recruitment programme, and recalled that Mr. Price had reported to the Committee that of 643 applications approved by the recruiting officers only 48 had been acted upon. Forty-five persons representing twenty-seven countries received appointments.

It appeared that the heads of departments did not think highly of the recruiting efforts; certainly they had shown greater ability in detecting candidates whose background was congenial.

Nevertheless, he had to report a small measure of improvement : Argentina, Australia, Brazil and India had somewhat increased their participation in the Secretariat.

He suggested certain measures with a view to correcting the situation. They were based on the assumption that there existed a sincere determination to implement the Charter :

(a) Schedules of geographical distribution of personnel should be drawn up on the basis of an agreed criterion, and in the absence of a better alternative, that criterion should be the financial contribution of each country.

nominations allant à des ressortissants des pays ci-dessous dont la représentation, en décembre 1946, était trop forte.

#### Nouvelles nominations

Belgique .....	5
Canada .....	12
Tchécoslovaquie .....	4
Danemark .....	3
France .....	17
Grèce .....	3
Pays-Bas .....	10
Pologne .....	9
Etats-Unis .....	118
	<u>181</u>

Au cours de cette période on a procédé à 40 nominations dans les classes 16 à 19, 62,5 pour cent de ces nominations allant à des ressortissants des pays suivants dont la représentation, en décembre 1946, était trop forte :

Canada .....	1
Danemark .....	1
France .....	4
Grèce .....	1
Pays-Bas .....	3
Norvège .....	1
Pologne .....	1
Etats-Unis .....	13
	<u>25</u>

Pendant le mois de juin 1947 on a procédé, au siège, à 75 nominations se répartissant comme suit :

Etats-Unis.....	35
France .....	8
Belgique .....	7
Pologne .....	3
Canada .....	1
Tchécoslovaquie .....	1
Danemark .....	1
	<u>25</u>

M. Campos rappelle les résultats décevants du programme de recrutement. Il rappelle également que M. Price a signalé à la Commission qu'il n'a été donné suite qu'à 48 des 643 demandes approuvées par les fonctionnaires chargés du recrutement. Quarante-cinq personnes représentant vingt-sept pays se sont vu confier des emplois.

Il semble que les chefs des Départements ne font pas grand cas des efforts déployés pour le recrutement; il ont certainement fait preuve de plus d'habileté à découvrir des candidats dont la formation leur convient davantage.

Néanmoins, M. Campos tient à signaler une légère amélioration : l'Argentine, l'Australie, le Brésil et l'Inde ont, dans une certaine mesure, accru le nombre de leurs représentants au Secrétariat.

Il propose certaines mesures tendant à corriger cette situation. Elles sont fondées sur la présomption qu'il existe une volonté réelle de mettre en application les dispositions de la Charte :

a) Des plans de répartition géographique doivent être établis, fondés sur un critère convenu et, en l'absence d'une solution meilleure, ce critère doit être la contribution financière de chaque pays.

(b) The Bureau of Personnel should be strengthened in relation to the heads of departments. The analysis of a candidate's application presented by the Bureau to the Personnel Selection Committee should indicate the relative quota position of the candidate's country.

(c) Upon receipt of a personnel qualification form, the Bureau of Personnel should ascertain whether candidates possessing equal qualifications were available among the under-represented countries.

(d) Periodical reports on the progress of the internationalization of the Secretariat should be submitted to the Advisory Committee and a full report to the third session of the General Assembly.

Mr. LEBEAU (Belgium) requested that the discussion should not be closed at that meeting. Previous notice had not been given, and it was difficult to prepare for a discussion in those circumstances.

Mr. SAHIPOGLOU (Turkey) expressed the hope that the recruitment of staff would be carried out more in accordance with the letter and the spirit of Article 101 of the Charter. In so far as his own country was concerned, geographical distribution had not been taken into consideration.

Mr. HAMBRO (Norway) remarked that geographical distribution was only one factor in the creation of an international secretariat. The basic requirement was to secure the best candidates.

In certain countries an international career was a very tempting career, offering a higher level of salaries and conditions of work, but that did not hold good in other countries. Bilingual countries, such as Canada, were naturally in a favoured position. If the best type of candidate were to be attracted there should be a possibility of promotion irrespective of nationality. The international character of the Secretariat would not be established by securing candidates from every country and regarding each as representative of his country. A staff that thought internationally was needed.

A free hand should be left to the Secretary-General in the building up of the administration. The Charter had merely stipulated that due regard should be paid to geographical distribution. No State was entitled to demand employment for such a number of its nationals as corresponded to the percentage of its contribution.

It had been argued that his own country was over-represented in the Secretariat; in all previous international organizations a contrary situation had prevailed. The best people had been needed within the country.

Mr. MALIK (Lebanon) supported the request of the representative of Belgium.

Mr. MARTÍNEZ-CABAÑAS (Mexico) agreed with the representative of Norway that geographical distribution was not the sole factor. The work

b) Il faut renforcer la position du Service du personnel vis-à-vis des chefs des Départements. L'analyse de la demande d'emploi d'un candidat présentée par ce Service au Comité de sélection du personnel doit indiquer le pourcentage du contingent du pays du candidat.

c) Lorsqu'il reçoit une formule de description d'emploi, le Service du personnel doit savoir si des candidats possédant des titres égaux sont disponibles dans les pays insuffisamment représentés.

d) Des rapports périodiques sur les progrès réalisés dans la répartition géographique du personnel du Secrétariat doivent être soumis au Comité consultatif et un rapport complet devra être présenté lors de la troisième session de l'Assemblée générale.

M. LEBEAU (Belgique) demande que la discussion ne soit pas close à la présente séance. Les représentants n'ont pas été prévenus et il est difficile d'être prêt à discuter dans ces conditions.

M. SAHIPOGLOU (Turquie) exprime l'espoir que le recrutement du personnel sera effectué en conformité plus stricte avec la lettre et l'esprit de l'article 101 de la Charte. En ce qui concerne son propre pays, il n'a pas été tenu compte de la répartition géographique.

M. HAMBRO (Norvège) fait observer que la répartition géographique ne représente qu'un seul élément dans la constitution d'un secrétariat international. La condition fondamentale est de s'assurer le concours des meilleurs candidats.

Dans certains pays, une carrière internationale est très séduisante parce qu'elle offre des traitements plus élevés et de meilleures conditions de travail, mais cela n'est pas vrai pour tous les pays. Les pays bilingues, comme le Canada, se trouvent naturellement dans une situation favorisée. Si l'on doit faire appel aux meilleurs candidats, il doit être possible de procéder aux nominations sans tenir compte de la nationalité. Le caractère international du Secrétariat ne sera pas établi en recrutant des candidats dans tous les pays et en considérant chacun d'eux comme le représentant de son pays. On a besoin d'un personnel d'esprit international.

Il faut laisser au Secrétaire général pleine liberté d'action dans la constitution de l'administration. La Charte stipule simplement que le principe de la répartition géographique doit être dûment pris en considération. Aucun Etat n'est fondé à exiger qu'un nombre de postes correspondant au pourcentage de sa contribution soit attribué à ses ressortissants.

On a avancé que la Norvège est représentée d'une manière excessive au sein du Secrétariat; dans toutes les organisations internationales précédentes, c'est l'inverse qui a prévalu. On avait eu besoin des personnes les plus qualifiées dans le pays même.

M. MALIK (Liban) appuie la demande du représentant de la Belgique.

M. MARTÍNEZ-CABAÑAS (Mexique) convient, avec le représentant de la Norvège, que la répartition géographique ne constitue pas le seul

of the United Nations should, however, attain a certain balance.

It seemed contradictory that the Secretariat should make great efforts to establish recruitment centres for the express purpose of finding the best candidates and then resort to other methods for the filling of vacancies. The Secretary-General should give due consideration to applications submitted from all parts of the world. He supported the principles affirmed by the representative of Brazil.

Mr. TEJERA (Uruguay) considered the statement of the Brazilian representative to be opportune and valuable.

Full co-operation was needed in the matter between the delegations and the Secretariat. Consideration of the Brazilian proposal might produce results that would strengthen the position of the Secretary-General in the United Nations. He assumed that not all the contracts held by the officials of the Secretariat were of a nature to preclude termination.

Mr. ROSHCHIN (Union of Soviet Socialist Republics) emphasized that he was not requesting additional posts for citizens of the USSR. There was, however, a political aspect to which he wished to draw attention. The question of staffing the Secretariat had been discussed at San Francisco and London, where there had been acceptance of the basic assumption of Article 101, which stressed the need for an international staff.

During the debate on the contributions of Members, the United States representative had stressed the abnormality of a contribution of 40 per cent from a single country, and some representatives had even spoken of a limit of 25 per cent. At the present time, the nationals of one country occupied 50 per cent of the posts in the Secretariat. That was a bar to the internationalization of the Secretariat, whose viewpoint was likely to be that of the predominating group.

Certain representatives had suggested that efficiency was the primary factor. If that were so, it was not impossible that one country alone could contribute the necessary staff. For his part, he set the factor of geographical distribution above that of efficiency. It was essential that the Secretariat should reflect every aspect of international understanding, and to that end, every Member should be able to count on the fact that its own nationals would participate in the work of the Secretariat.

Mr. DE HOLTE CASTELLO (Colombia) attached the greatest importance to geographical distribution as a principle ensuring justice for all Members.

It was true that some nationals of his own country might not be willing to accept the salaries offered. The fact remained that not one of them had received an offer.

He submitted a resolution<sup>1</sup> proposing that, within sixty days from the date of approval, the

<sup>1</sup> Document A/C.5/W.28.

facteur. Les travaux de l'Organisation doivent, néanmoins, s'effectuer avec une certaine logique.

Il semble contradictoire que le Secrétariat fasse de grands efforts pour établir des centres de recrutement dans le dessein exprès de trouver les meilleurs candidats, et ait recours ensuite à d'autres méthodes afin de pourvoir aux vacances de postes. Le Secrétaire général doit examiner de façon appropriée les candidatures venant de toutes les parties du monde. Le représentant du Mexique soutient les principes énoncés par le représentant du Brésil.

M. TEJERA (Uruguay) estime que la déclaration du représentant du Brésil est opportune et pertinente.

La solution de la question exige une coopération totale entre les délégations et le Secrétariat. La prise en considération de la proposition brésilienne peut donner des résultats de nature à renforcer la position du Secrétaire général dans l'Organisation. Le représentant de l'Uruguay présume que les contrats des membres du Secrétariat ne sont pas tous impossibles à résilier.

M. ROSTCHINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) insiste sur le fait qu'il ne demande pas de postes supplémentaires pour les citoyens de l'URSS. Il existe toutefois un aspect politique sur lequel il tient à attirer l'attention de la Commission. La question du recrutement du personnel du Secrétariat a été discutée à San Francisco et à Londres, où l'on a accepté l'affirmation fondamentale de l'article 101, qui met en lumière la nécessité de disposer d'un personnel international.

Au cours du débat sur les contributions des Etats Membres, le représentant des Etats-Unis d'Amérique a fait valoir qu'il est anormal qu'un pays fournisse à lui seul une contribution de 40 pour cent; certains représentants ont même parlé d'une limite de 25 pour cent. A l'heure actuelle, les ressortissants d'un seul pays occupent 50 pour cent des postes du Secrétariat. Il y a là un obstacle à l'internationalisation du Secrétariat, et le point de vue de ce dernier risque de devenir identique à celui du groupe prédominant.

Certains représentants ont émis l'idée que les qualités de travail constituent le facteur essentiel. S'il en était ainsi, il ne serait pas impossible qu'un seul pays puisse fournir le personnel nécessaire. Le représentant de l'URSS place le facteur de la répartition géographique au-dessus de celui des qualités de travail. Il est indispensable que le Secrétariat reflète tous les aspects de l'entente internationale et que, à cette fin, chaque Membre puisse avoir la certitude que ses propres ressortissants auront la possibilité de participer à l'œuvre du Secrétariat.

M. DE HOLTE CASTELLO (Colombie) attache une très grande importance à la répartition géographique, dans laquelle il voit un principe assurant la justice pour tous les Membres.

Il est exact que certains ressortissants de son propre pays pourraient refuser les traitements offerts. Il n'en demeure pas moins qu'aucun d'eux n'a reçu d'offre.

Le représentant de la Colombie présente une résolution<sup>1</sup> proposant que, dans un délai de

<sup>1</sup> Document A/C.5/W.28.

Secretary-General should issue a working regulation implementing the provisions of the Charter and the recommendations of the Preparatory Commission and General Assembly in regard to the geographical distribution of the staff, the regulation to include a definition of geographical representation and to lay down a system of quotas based on the contribution of each Member and providing for a minimum quota of three staff members. Furthermore, for the strict observance of the resolution, the Secretary-General should abide by the following principles : (a) appointments should aim at an improvement, in number and in rank, of the geographical distribution of the staff ; (b) in filling newly established posts or vacancies, the Secretary-General should limit the recruitment to under-represented countries ; in the event that such countries could not provide a qualified candidate, the recruitment might be extended on a temporary basis to the over-represented countries. Finally, the Secretary-General should keep the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions informed of the progress of the internationalization of the Secretariat and should report to the third session of the General Assembly.

Mr. BRAMSON (Poland) considered that the linking of so-called representation in the Secretariat with contributions did not afford a proper criterion. He reminded the Committee that in some cases contributions had been fixed at a low level to take account of the devastation that a particular Member had suffered during the war.

Article 101 (3) should be read as a whole from the beginning to the end and not, as had been done in the Committee, from the middle to the end. The paramount consideration was efficiency of the staff. If that could be combined with geographical distribution, it would be highly satisfactory : in his view, it was not easy. Geographical distribution could not take into account one important factor : that better educational facilities were available in some countries. He reserved the right to revert to the subject at a later stage.

Mr. MUÑOZ (Argentina) agreed that the basis of contribution was not the sole element. The Colombian proposal had the advantage of affording a concrete basis. If any other Member could suggest a better plan, he would gladly support it.

Mr. DE LEON (Panama) endorsed the remarks of the representative of Brazil.

The representative of Norway had suggested that it was impossible to follow the principle of geographical distribution on a strict basis. The implication of that view seemed to be that the names of less efficient candidates were submitted by certain countries. His own country, however, had submitted applications from first-class candidates. They had not even been acknowledged.

soixante jours à compter de la date de l'adoption, le Secrétaire général publie un règlement de travail portant application des dispositions de la Charte et des recommandations de la Commission préparatoire et de l'Assemblée générale relatives à la répartition géographique du personnel ; il comportera une définition de la représentation géographique et exposera un système de participation proportionnelle établi d'après la contribution de chaque Membre et prévoyant un minimum de trois membres du personnel. En outre, pour assurer la stricte application de la résolution, le Secrétaire général devra se conformer aux principes suivants : a) les nominations devront tendre à une meilleure répartition géographique du personnel, du point de vue hiérarchique aussi bien que numérique ; b) en pourvoyant aux postes nouvellement créés et aux postes vacants, le Secrétaire général devra limiter le recrutement aux pays insuffisamment représentés ; au cas où ces pays ne seraient pas en mesure de présenter de candidat qualifié, le recrutement pourra, à titre temporaire, s'étendre aux pays qui ont une représentation trop importante. Enfin, le Secrétaire général devra tenir le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au courant des progrès de l'internationalisation du Secrétariat, et devra faire rapport à la troisième session de l'Assemblée générale.

M. BRAMSON (Pologne) estime que la relation établie entre les contributions et ce que l'on appelle la représentation au Secrétariat ne constitue pas un critère approprié. Il rappelle à la Commission que, dans certains cas, les contributions ont été fixées à un niveau peu élevé, pour tenir compte des dégâts que tel Etat Membre a subis au cours de la guerre.

L'article 101 (3) doit être lu comme un tout, du début à la fin, et non pas, comme cela a été fait à la Commission, du milieu à la fin. Les qualités de travail du personnel constituent le facteur essentiel. Si ce principe peut se combiner avec celui de la répartition géographique, il y aura là un fait très satisfaisant ; le représentant de la Pologne ne pense pas que cette conjonction soit facile à réaliser. Il y a un facteur important dont il faut tenir compte pour la répartition géographique. C'est qu'il existe dans certains pays des possibilités d'instruction beaucoup plus grandes. M. Bramson se réserve le droit de revenir ultérieurement sur cette question.

M. MUÑOZ (Argentine) admet que la contribution ne constitue pas le seul élément à considérer. La proposition de la Colombie a l'avantage de fournir une base concrète. Si un autre Membre peut proposer un plan meilleur, le représentant de l'Argentine sera heureux de l'appuyer.

M. DE LÉON (Panama) s'associe aux remarques du représentant du Brésil.

Le représentant de la Norvège a émis l'idée qu'il est impossible d'appliquer d'une manière stricte le principe de la répartition géographique. Ce point de vue semble impliquer que certains pays ont présenté les noms de candidats moins compétents. La République de Panama a pourtant présenté des demandes émanant de candidats de premier ordre. Aucun accusé de réception n'a même été reçu.

Mr. LARRAÍN (Chile) stated that his delegation gave full support to the principles of equality which were emphasized in the statement made by the representative of Brazil. It had no criticism whatever to make regarding the Secretariat, nor was it submitting any request. He emphasized that he maintained his confidence that the Secretary-General would strive to remedy as far as possible the defects that had been criticized. There could be no doubt that Mr. Lie was animated by the best intentions.

Mr. PAPÁNEK (Czechoslovakia) remarked that the representative of Brazil had failed to mention those of the Latin-American countries which had a large representation in the Secretariat and made only a small contribution. If he followed the same method and submitted the figures for the Central European group, those figures showed that on a contribution of 9.58 per cent, the group was represented by 98 posts, as against the figures quoted for the Latin-American group of 5.72 per cent and 93 posts respectively.

Mr. ASHA (Syria) observed that of the six Arab States in the United Nations, three were under-represented and three had no representation whatever. He appealed to the Secretary-General to rectify the injustice.

Mr. FAROOKHI (Pakistan) was surprised that no previous notice of the discussion had been given. He requested that the claims of his country should be respected in the application of Article 101. Efficient candidates were available and the salary level was high by comparison with that prevailing in Pakistan.

Mr. MAYER (France) remarked that the Brazilian representative's statement had clarified the minds of the representatives on that subject.

He had been impressed by the views of the representative of Norway. The internationalization of the Secretariat could not be accomplished within a short period; it should not be overlooked that the Charter was speaking of long-range purposes. He agreed with the representative of Poland that the scale of contributions should not be the sole criterion, and the more so since that scale was based on capacity to pay.

He suggested that, in the recruitment of officials, particularly to the higher grades, attention should be paid to the factor of languages. It was most useful for contacts with delegations that bi-lingual or tri-lingual officials should be available. That fact, in itself, would impart a more international character to the Secretariat.

Mr. MALIK (Lebanon) stated that the relevant Article of the Charter was explicit on two points, competence and geographical distribution.

The countries of the Near East were distinctly under-represented. It could not be argued that that was due to reasons of efficiency. He himself had tried unsuccessfully to introduce candidates of the highest competence from Lebanon. His countrymen were noted for their knowledge of,

M. LARRAÍN (Chili) dit que sa délégation soutient entièrement les principes d'égalité sur lesquels le représentant du Brésil a insisté dans sa déclaration. La délégation du Chili ne critique nullement le Secrétariat et ne présente aucune demande. M. Larraín souligne qu'il reste convaincu que le Secrétaire général s'efforcera de porter remède, dans la mesure du possible, aux imperfections qui ont fait l'objet de critique. Il n'y a aucun doute que M. Lie est animé des meilleures intentions.

M. PAPÁNEK (Tchécoslovaquie) fait observer que le représentant du Brésil a omis de mentionner les pays de l'Amérique latine qui ne versent qu'une faible contribution et ont une importante représentation au Secrétariat. Si le représentant de la Tchécoslovaquie s'inspire de la même méthode et cite des chiffres pour le groupe de l'Europe centrale, ces chiffres montrent que, pour une contribution de 9,58 pour cent, le groupe est représenté par 98 postes, alors que les chiffres cités pour le groupe de l'Amérique latine indiquent que, pour une contribution de 5,72 pour cent, ce groupe est représenté par 93 postes.

M. ASHA (Syrie) fait observer que sur les six Etats arabes qui sont Membres de l'Organisation des Nations Unies, trois sont représentés d'une manière insuffisante et les trois autres ne sont pas représentés du tout. Il demande au Secrétaire général de réparer cette injustice.

M. FAROUKHI (Pakistan) trouve surprenant que le présent débat ait eu lieu sans préavis. Il réclame le respect des droits de son pays en ce qui concerne l'application de l'article 101. Ce pays peut fournir des candidats compétents et le niveau des traitements de l'Organisation est élevé par rapport à celui qui est d'usage au Pakistan.

M. MAYER (France) remarque que la déclaration du représentant du Brésil a donné aux membres de la Commission une vue plus nette du problème.

La thèse du représentant de la Norvège l'a frappé. L'internationalisation du Secrétariat ne peut être réalisée à bref délai et il ne faut pas perdre de vue que la Charte envisage des objectifs à longue échéance. M. Mayer estime, avec le représentant de la Pologne, que le barème des contributions ne doit pas servir de critère unique, d'autant plus que ce barème est fondé sur la capacité de paiement.

M. Mayer propose de tenir compte du facteur langues lors du recrutement des fonctionnaires, principalement lorsqu'il s'agit de postes élevés. La présence de fonctionnaires bilingues ou trilingues est très utile pour les rapports avec les délégations. Ce fait serait, à lui seul, de nature à renforcer le caractère international du Secrétariat.

M. MALIK (Liban) indique que l'Article de la Charte dont il s'agit est formel sur deux points, celui de la compétence et celui de la répartition géographique.

La représentation des pays du Proche-Orient est nettement insuffisante. Or, on ne peut exciper à cet égard du motif de l'incompétence. M. Malik a essayé lui-même sans succès de présenter des candidats hautement qualifiés originaires du Liban. Il est notoire que ses compatriotes sont



and interest in, international affairs. Justice should be done to his own country and to the other countries of the Near East.

Mr. PRICE (Assistant Secretary-General in charge of Administrative and Financial Services) emphasized that the Secretariat had not sought, in any way, to hasten the debate. He hoped that no action would be taken at that meeting. The Secretariat agreed with much that had been said and it was not satisfied with the geographical distribution as it existed. It should not be forgotten, however, that a large staff had been thrown together under conditions of urgency. The administration was determined to improve the situation, although the ideal could not be attained within a year or two.

In 1920 the League of Nations had 39 per cent of the total membership represented in the Secretariat; in 1947 the United Nations had 87 per cent. The scale of contributions, which was subject to fluctuations, would not afford a satisfactory basis and the Members would not approve the results.

The CHAIRMAN suggested that, in view of the fact that the United Nations was a recent organization, the representative of Colombia should reconsider his resolution, leaving it to the Secretary-General to work out his plans in accordance with the spirit of the Charter.

Mr. DE HOLTE CASTELLO (Colombia) assured the Committee that he did not, in any way, intend that his resolution should be interpreted as a criticism of the Secretary-General or the Secretariat. It was offered rather as a guidance, and there seemed to be general support for his contention that the main factors to be borne in mind were, first, individual competence and secondly, geographical distribution.

He was not prepared to withdraw his resolution, although he would not press it to a vote at that meeting, preferring to give an opportunity to the representatives and the Secretariat to offer their criticisms.

Mr. CAMPOS (Brazil) felt that the matter had not been exhausted. The question of the relationship of efficiency to geographical distribution had been discussed at length in San Francisco, in London and at the previous session of the General Assembly. He thought, however, that it had been generally agreed that geographical distribution was indispensable for efficiency. The fact that the nationals of certain countries had a particular proficiency, mechanical or industrial, was wholly irrelevant. An international organization had to give due weight to international considerations.

¶ The figures submitted by him had excluded all posts for which an expert knowledge of languages was an indispensable condition. The proportion of the staff which was subject to internationalization was only 60 per cent.

Excessive attention had been given to the question of language requirements. It was not,

très au courant des questions internationales et qu'ils s'y intéressent beaucoup. Le Liban et les autres pays du Proche-Orient doivent recevoir satisfaction.

M. PRICE (Secrétaire général adjoint chargé des Services administratifs et financiers) souligne que le Secrétariat n'a cherché en aucune manière à précipiter le débat. Il espère que la Commission ne prendra pas de décision au cours de la présente séance. Le Secrétariat est d'accord sur de nombreux points avec ce qui vient d'être dit et il n'est nullement satisfait de la répartition géographique actuelle. Il ne faut pas oublier, toutefois, que des effectifs importants ont été recrutés sous l'empire d'une nécessité pressante. L'administration est décidée à améliorer la situation mais l'idéal ne pourra être réalisé en un an ou deux.

En 1920, à la Société des Nations, 39 pour cent du total des membres étaient représentés au Secrétariat; en 1947, à l'Organisation des Nations Unies, le pourcentage est de 87 pour cent. Le barème des contributions, qui est sujet à des fluctuations, ne fournit pas de base satisfaisante et les Membres n'approuveraient pas les résultats qui seraient obtenus par ce moyen.

Le PRÉSIDENT invoque le fait que l'Organisation est de création récente et suggère au représentant de la Colombie de revoir sa résolution, de manière à laisser au Secrétaire général le soin de dresser ses plans en s'inspirant de l'esprit de la Charte.

M. DE HOLTE CASTELLO (Colombie) assure la Commission qu'il ne désire nullement que sa résolution soit interprétée comme une critique du Secrétaire général ou du Secrétariat. Elle doit plutôt servir de directive, et sa thèse selon laquelle les principaux facteurs à considérer sont, en premier lieu, la compétence individuelle et, ensuite, la répartition géographique, semble réunir tous les suffrages.

Le représentant de la Colombie n'envisage pas le retrait de sa résolution, mais il n'insistera pas pour qu'elle soit mise aux voix à cette séance, car il désire offrir aux représentants et au Secrétariat la possibilité de formuler leurs critiques.

M. CAMPOS (Brésil) estime que le sujet est loin d'être épuisé. La question du rapport qui existe entre un travail efficace et la répartition géographique a été longuement débattue à San-Francisco, à Londres et au cours de la précédente session de l'Assemblée générale. Il croit cependant que l'on a généralement admis que la répartition géographique est indispensable pour que le travail soit efficace. Le fait que les ressortissants de certains pays possèdent des aptitudes particulières dans le domaine mécanique ou industriel, est sans rapport aucun avec la question étudiée. Une organisation internationale se doit d'attacher l'importance qui convient aux considérations d'ordre international.

Les chiffres que M. Campos a communiqués ne concernent aucun des postes exigeant une connaissance spéciale des langues. Soixante pour cent seulement du total des postes est ouvert à un personnel international.

On a attaché une importance exagérée à la question des langues. M. Campos ne croit pas qu'il

in his view, a matter of interest to have documents, resolutions or memoranda drafted in academic English. The form was immaterial provided that the substance was good. The United Nations was not a learned society and any kind of English would serve, as far as he was concerned.

During the general debate, his delegation had made it clear that it did not regard the financial contribution as the sole criterion. It was possible to consider also the criterion of population or the criterion of cultural contribution, although the latter could not, he feared, be measured.

The financial contribution had certain disadvantages but at least it was easy to assess, it was objective and it was not open to individual bias.

### **57. Consideration of the budgetary implications of the establishment of a Special Committee on Information from Non-Self-Governing Territories (documents A/C.5/171 and A/C.5/188)**

The Committee considered the report presented for approval by the Rapporteur.

Sir William MATTHEWS (United Kingdom) requested that the words "in five official languages" should be inserted at the end of the second paragraph between the words "text pages... would be printed."

Mr. MAYER (France) asked for the deletion of the words "or mimeograph" in lines 9-10 of the third paragraph.

Mr. FAROOKHI (Pakistan) requested that mention should be made of the fact that he had supported the representative of the USSR in his opposition to the deletion of the item for contractual printing.

Sir William MATTHEWS (United Kingdom) asked that the words "thus approved" in line 3 of the fourth paragraph should be altered to "thereafter approved."

Mr. BAGGE (Sweden), Rapporteur, agreed to make the desired alterations.

*The Committee approved the report submitted by the Rapporteur, as amended.*

The meeting rose at 5.39 p.m.

## **EIGHTY-THIRD MEETING**

*Held at Lake Success, New York, on Monday,  
3 November 1947, at 11 a.m.*

*Chairman : Justice Sir Fazl ALI (India).*

soit nécessaire que les documents, les résolutions ou les mémoranda soient rédigés en un anglais académique. Peu importe la forme, pourvu que le fond soit bon. L'Organisation n'est pas une société savante et, de l'avis de M. Campos, n'importe quel genre d'anglais suffirait.

Au cours de la discussion générale, la délégation du Brésil a précisé qu'elle ne considère pas la contribution financière comme seul critère possible. On peut également tenir compte du facteur population ou l'apport culturel bien qu'on ne puisse, il le craint, évaluer celui-ci.

La contribution financière présente certains inconvénients mais elle est au moins facile à déterminer, elle est objective et n'est pas sujette à la prévention personnelle.

### **57. Examen des incidences budgétaires de la création d'un Comité spécial chargé d'examiner les renseignements provenant des territoires non autonomes (documents A/C.5/171 et A/C.5/188)**

La Commission examine le rapport présenté à son approbation par le Rapporteur.

Sir William MATTHEWS (Royaume-Uni) demande l'insertion des mots « dans les cinq langues officielles » à la fin du deuxième paragraphe, après les mots « sera imprimé ».

M. MAYER (France) demande la suppression des mots « ou ronéotypés » aux lignes 9 et 10 (du texte anglais) du paragraphe 3.

M. FAROUKHI (Pakistan) demande que mention soit faite de ce qu'il a appuyé le représentant de l'URSS lorsque celui-ci s'est opposé à la suppression du poste « Travaux contractuels d'imprimerie ».

Sir William MATTHEWS (Royaume-Uni) demande qu'on apporte au quatrième alinéa, une modification qui ne concerne que le texte anglais.

M. BAGGE (Suède), Rapporteur, accepte d'apporter les modifications désirées.

*La Commission approuve, après amendement, le rapport présenté par le Rapporteur.*

La séance est levée à 17 h. 39.

## **QUATRE-VINGT-TROISIÈME SÉANCE**

*Tenue à Lake Success, New-York,  
le lundi 3 novembre 1947, à 11 heures.*

*Président : Sir Fazl ALI (Inde).*